



23, rue du Bocage
49610 Mozé-sur-Louet
Tél : 02.41.45.30.43

Carrière de Pierre Bise

Commune de Beaulieu-sur-Layon (49)

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

- **Renouvellement de carrière et modification des conditions d'exploitation**
(Rubrique ICPE 2510-1)
- **Installations de premier traitement**
(Rubrique ICPE 2515-1)
- **IOTA**
(Rubriques IOTA 2.1.5.0 et 3.2.3.0)

Document n°1c

Justificatifs de maîtrise foncière

Janvier 2023
Version modifiée Décembre 2023



En cas de difficulté de compréhension sur certains éléments techniques, le lecteur pourra se référer aux auteurs de l'étude, dont les coordonnées sont fournies en partie XIV de l'étude d'impact, document n°2a.

Janvier 2023

Version modifiée Décembre 2023



Sommaire

I. PARCELLES POUR LESQUELLES LA SOCIETE TPPL DETIENT UN CONTRAT DE FORTAGE AVEC LES CONSORTS HORREAU	2
II. PARCELLE POUR LAQUELLE LA SOCIETE TPPL DETIENT UN PRET A USAGE AVEC LA MAIRIE DE BEAULIEU-SUR-LAYON	11

**I.
PARCELLES POUR
LESQUELLES LA
SOCIETE TPPL DETIENT
UN CONTRAT DE
FORTAGE AVEC LES
CONSORTS HORREAU**

Un découpage parcellaire ayant eu lieu dans le courant de l'année 2022 sur certaine parcelle concernée par le projet, les PV transmis au service de la publicité foncière sont fournis à la suite de l'attestation de maîtrise foncière de la société TPPL sur les terrains des consorts Horreau. Le but étant de faire la correspondance entre les anciens et les nouveaux numéros du cadastre.



Michel PINEAU
Maître en droit
Diplômé Supérieur du Notariat
NOTAIRE

Antoine PINEAU
Diplômé Supérieur du Notariat
SUPPLEANT

Rue Vallée - BP 36
VIHIERS
49310 LYS-HAUT-LAYON

Téléphone : 02.41.75.80.56
Télécopie : 02.41.75.89.48
E-mail : michel.pineau@notaires.fr

TRAVAUX PUBLICS DES PAYS DE LOIRE
23 rue du Bocage

49610 MOZE SUR LOUET

Lys-Haut-Layon - Vihiers, le 9 octobre 2019

Dossier suivi par
Emmanuelle GUICHOU
02.41.75.81.58
emmanuelle.guichou.49088@notaires.fr

TPPL
101671 /AP /EG /

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Antoine PINEAU, Notaire suppléant désigné par jugement du Tribunal de Grande Instance de SAUMUR, en date du 15 février 2018, pour remplacer dans ses fonctions Maître Michel PINEAU Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « MICHEL PINEAU, NOTAIRE ASSOCIE », titulaire d'un Office Notarial à VIHIERS (49310) LYS-HAUT-LAYON, rue Vallée, momentanément empêché.,

CERTIFIE ET ATTESTE QUE :

La société TRAVAUX PUBLICS DES PAYS DE LOIRE, société par actions simplifiée, ayant son siège social à MOZE SUR LOUET (49160) 23 rue du Bocage et immatriculée au RCS d'ANGERS sous le n° SIREN 065 200 339

Détient, par contrat de fortagage sous signatures privées en date du 19 décembre 2018, déposé au rang des minutes de Maître Frédérique BOULET notaire à MURS ERIGNE (49620), le 26 juin 2019, la maîtrise foncière des biens suivants :

Commune de BEAULIEU-SUR-LAYON (49750)

Divers terrains figurant à la matrice cadastrale savoir :

Section	N°	Lieudit	Surface
AC	0105	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	00 ha 38 a 96 ca
AC	0106	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	00 ha 24 a 12 ca
AC	0107	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	00 ha 22 a 18 ca
AC	0108	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	00 ha 03 a 30 ca
AC	0374	COTEAU DE SERVIERES	00 ha 16 a 80 ca
AC	0376	COTEAU DE SERVIERES	00 ha 73 a 80 ca
AC	0377	COTEAU DE SERVIERES	00 ha 05 a 70 ca

M



SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL
Successesseur de Me MUSSARD et Me THIBAudeau.
Société Détentrice des minutes de TIGNE et de NUEIL-SUR-LAYON
Membre d'une Association Agréée. Option pour le paiement sur les débits.



SCP Michel PINEAU, Notaire
Rue Vallée – VIHIERS - F.49310 LYS-HAUT-LAYON
Téléphone : +33.(0)2.41.75.80.56 / E-mail : michel.pineau@notaires.fr

AC	0378	COTEAU DE SERVIERES	00 ha 09 a 80 ca
AC	0379	CLOS DES GUERCHES	01 ha 25 a 70 ca
AC	0380	CLOS DES GUERCHES	00 ha 01 a 79 ca
AC	0381	CLOS DES GUERCHES	00 ha 09 a 90 ca
AC	0382	CLOS DES GUERCHES	00 ha 27 a 40 ca
AC	0383	CLOS DES GUERCHES	00 ha 03 a 71 ca
AC	0384	CLOS DES GUERCHES	00 ha 74 a 70 ca
AC	0385	CLOS DES GUERCHES	00 ha 17 a 50 ca
AC	0386	CLOS DES GUERCHES	00 ha 04 a 79 ca
AC	0387	CLOS DES GUERCHES	00 ha 07 a 80 ca
AC	0388	CLOS DES GUERCHES	00 ha 02 a 01 ca
AC	0389	CLOS DES GUERCHES	00 ha 01 a 94 ca
AC	0391	CLOS DES GUERCHES	00 ha 01 a 20 ca
AC	0392	CLOS DES GUERCHES	00 ha 03 a 89 ca
AC	0393	CLOS DES GUERCHES	00 ha 24 a 10 ca
AC	0394	CLOS DES GUERCHES	00 ha 02 a 82 ca
AC	0395	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 50 ca
AC	0396	CLOS DES GUERCHES	00 ha 20 a 80 ca
AC	0397	CLOS DES GUERCHES	00 ha 03 a 40 ca
AC	0398	CLOS DES GUERCHES	00 ha 10 a 38 ca
AC	0505	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 02 ca
AC	0506	CLOS DES GUERCHES	00 ha 10 a 85 ca
AC	0508	CLOS DES GUERCHES	00 ha 11 a 14 ca
AC	0509	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 08 ca
AC	0510	CLOS DES GUERCHES	00 ha 07 a 78 ca
AC	0511	CLOS DES GUERCHES	00 ha 09 a 33 ca
AC	0512	CLOS DES GUERCHES	00 ha 04 a 25 ca
AC	0513	CLOS DES GUERCHES	00 ha 03 a 94 ca
AC	0514	CLOS DES GUERCHES	00 ha 02 a 35 ca
AC	0515	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 16 ca
AC	0516	CLOS DES GUERCHES	00 ha 04 a 10 ca
AC	0517	CLOS DES GUERCHES	00 ha 01 a 19 ca
AC	0518	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 90 ca
AC	0519	CLOS DES GUERCHES	00 ha 11 a 70 ca
AC	0520	CLOS DES GUERCHES	00 ha 03 a 25 ca
AC	0521	CLOS DES GUERCHES	00 ha 10 a 13 ca
AC	0522	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 10 ca
AC	0523	CLOS DES GUERCHES	00 ha 12 a 08 ca
AC	0524	CLOS DES GUERCHES	00 ha 02 a 92 ca
AC	0525	CLOS DES GUERCHES	00 ha 14 a 67 ca
AC	0526	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 43 ca
AC	0527	CLOS DES GUERCHES	00 ha 06 a 07 ca
AC	0556	CLOS DES GUERCHES	00 ha 02 a 07 ca
AC	0557	CLOS DES GUERCHES	00 ha 02 a 29 ca
AC	0558	CLOS DES GUERCHES	00 ha 20 a 24 ca
AC	0559	CLOS DES GUERCHES	00 ha 07 a 51 ca
AC	0560	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 69 ca
AC	0561	CLOS DES GUERCHES	00 ha 06 a 45 ca
AC	0562	CLOS DES GUERCHES	00 ha 15 a 40 ca
AC	0563	CLOS DES GUERCHES	00 ha 06 a 27 ca
AC	0564	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 71 ca
AC	0565	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 68 ca

R

SCP Michel PINEAU, Notaire

Rue Vallée – VIHIERS - F-49310 LYS-HAUT-LAYON
Téléphone : +33.(0)2.41.75.80.56 / E-mail : michel.pineau@notaires.fr

AC	0566	CLOS DES GUERCHES	00 ha 11 a 55 ca
AC	0567	CLOS DES GUERCHES	00 ha 22 a 82 ca
AC	0568	CLOS DES GUERCHES	00 ha 07 a 47 ca
AC	0569	CLOS DES GUERCHES	00 ha 03 a 76 ca
AC	0570	CLOS DES GUERCHES	00 ha 06 a 33 ca
AC	0571	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 66 ca
AC	0572	CLOS DES GUERCHES	00 ha 06 a 48 ca
AC	0573	CLOS DES GUERCHES	00 ha 03 a 98 ca
AC	0574	CLOS DES GUERCHES	00 ha 11 a 01 ca
AC	0575	CLOS DES GUERCHES	00 ha 10 a 35 ca
AC	0576	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 01 ca
AC	0577	CLOS DES GUERCHES	00 ha 02 a 93 ca
AC	0578	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 90 ca
AC	0579	CLOS DES GUERCHES	00 ha 15 a 39 ca
AC	0580	CLOS DES GUERCHES	00 ha 19 a 92 ca
AC	0581	CLOS DES GUERCHES	00 ha 14 a 85 ca
AC	0582	CLOS DES GUERCHES	00 ha 13 a 80 ca
AC	0583	CLOS DES GUERCHES	00 ha 30 a 20 ca
AC	0584	CLOS DES GUERCHES	00 ha 20 a 70 ca
AC	0585	CLOS DES GUERCHES	00 ha 14 a 20 ca
AC	0586	CLOS DES GUERCHES	00 ha 19 a 40 ca
AC	0587	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 46 ca
AC	0588	CLOS DES GUERCHES	00 ha 03 a 46 ca
AC	0589	CLOS DES GUERCHES	00 ha 07 a 27 ca
AC	0590	CLOS DES GUERCHES	00 ha 11 a 00 ca
AC	0591	CLOS DES GUERCHES	00 ha 21 a 40 ca
AC	0592	CLOS DES GUERCHES	00 ha 15 a 20 ca
AC	0593	CLOS DES GUERCHES	00 ha 12 a 60 ca
AC	0594	CLOS DES GUERCHES	00 ha 29 a 40 ca
AC	0595	CLOS DES GUERCHES	00 ha 08 a 00 ca
AC	0596	CLOS DES GUERCHES	00 ha 08 a 80 ca
AC	0597	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 20 ca
AC	0598	CLOS DES GUERCHES	00 ha 15 a 80 ca
AC	0599	CLOS DES GUERCHES	00 ha 27 a 50 ca
AC	0600	CLOS DES GUERCHES	00 ha 05 a 42 ca
AC	0601	CLOS DES GUERCHES	00 ha 02 a 65 ca
AC	0602	CLOS DES GUERCHES	00 ha 18 a 00 ca
AC	0603	CLOS DES GUERCHES	00 ha 10 a 99 ca
AC	0604	CLOS DES GUERCHES	00 ha 03 a 10 ca
AC	0605	CLOS DES GUERCHES	00 ha 42 a 80 ca
AC	0606	CLOS DES GUERCHES	00 ha 16 a 40 ca
AC	0607	CLOS DES GUERCHES	00 ha 07 a 90 ca
AC	0608	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 14 a 40 ca
AC	0609	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 62 a 50 ca
AC	0611	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 31 a 12 ca
AC	0612	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 04 a 13 ca
AC	0613	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 32 a 50 ca
AC	0615	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 05 a 52 ca
AC	0617	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 03 a 07 ca
AC	0618	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 07 a 96 ca
AC	0619	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 02 a 98 ca
AC	0620	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 08 a 46 ca

R

SCP Michel PINEAU, Notaire

Rue Vallée – VIHERS - F-49310 LYS-HAUT-LAYON
Téléphone : +33.(0)2.41.75.80.56 / E-mail : michel.pineau@notaires.fr

AC	0621	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 26 a 94 ca
AC	0622	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 07 a 99 ca
AC	0623	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 07 a 80 ca
AC	0624	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 44 a 71 ca
AC	0625	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 08 a 01 ca
AC	0626	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 05 a 04 ca
AC	0630	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 09 a 48 ca
AC	0631	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 05 a 89 ca
AC	0632	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 04 a 06 ca
AC	0633	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 07 a 66 ca
AC	0634	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 14 a 09 ca
AC	0635	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 04 a 08 ca
AC	0636	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 03 a 60 ca
AC	0637	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 01 a 94 ca
AC	0638	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 32 a 92 ca
AC	0639	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 46 a 90 ca
AC	0640	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 44 a 01 ca
AC	0642	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 27 a 40 ca
AC	0643	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 68 a 10 ca
AC	0645	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 39 a 80 ca
AC	0646	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 76 a 72 ca
AC	0669	LES COMBES	01 ha 33 a 90 ca
AC	0690	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 05 a 60 ca
AC	0691	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 07 a 80 ca
AC	0692	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 02 a 00 ca
AC	0693	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 03 a 99 ca
AC	0694	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 02 a 00 ca
AC	0748	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	00 ha 00 a 37 ca
AC	0749	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	00 ha 10 a 79 ca
AC	0751	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	00 ha 18 a 96 ca
AC	0753	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	00 ha 11 a 90 ca
AC	0756	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	00 ha 08 a 10 ca
AC	0758	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	00 ha 01 a 08 ca
AC	0760	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	00 ha 03 a 37 ca
AC	0761	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	00 ha 26 a 81 ca
AC	0762	CLOS DE MALITOURNE	01 ha 62 a 74 ca
AC	0765	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 06 a 11 ca
AC	0767	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 06 a 45 ca
AC	0769	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 21 a 70 ca
AC	0771	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 45 a 39 ca
AC	0773	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 07 a 22 ca
AC	0775	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 05 a 18 ca
AC	0777	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 04 a 94 ca
AC	0779	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 06 a 49 ca
AC	0782	CLOS DES GUERCHES	00 ha 07 a 41 ca
AC	0784	CLOS DES GUERCHES	00 ha 26 a 97 ca
AC	0786	CLOS DES GUERCHES	00 ha 04 a 01 ca
AC	0788	CLOS DES GUERCHES	00 ha 10 a 19 ca
AC	0789	CLOS DES GUERCHES	00 ha 12 a 06 ca
AC	0794	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	00 ha 96 a 50 ca
AC	0796	LA VARENNE OU LA PIERRE CO	01 ha 09 a 13 ca
AC	0874	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 60 a 90 ca

R

SCP Michel PINEAU, Notaire
Rue Vallée – VIHERS - F-49310 LYS-HAUT-LAYON
Téléphone : +33.(0)2.41.75.80.56 / E-mail : michel.pineau@notaires.fr

AC	0390	CLOS DE MALITOURNE	00 ha 03 a 30 ca
----	------	--------------------	------------------

Total surface : 27 ha 91 a 94 ca

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A Lys-Haut-Layon - Vihiers,
Le 9 octobre 2019.

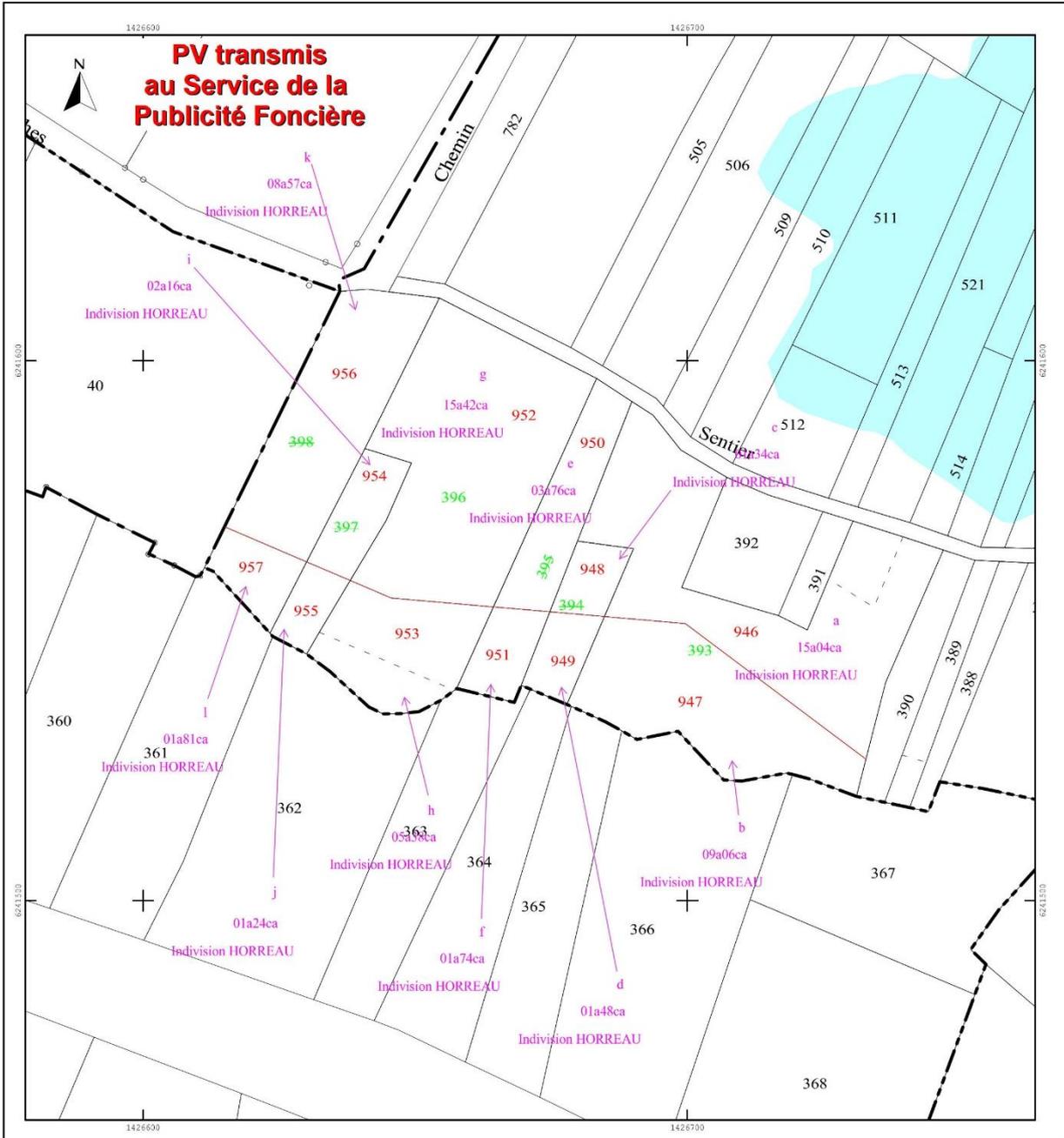
Maître Antoine PINEAU

Antoine PINEAU
SUPPLEANT
SCP MICHEL PINEAU
Tél: 02 41 75 80 56
VIHIERS
49310 LYS-HAUT-LAYON

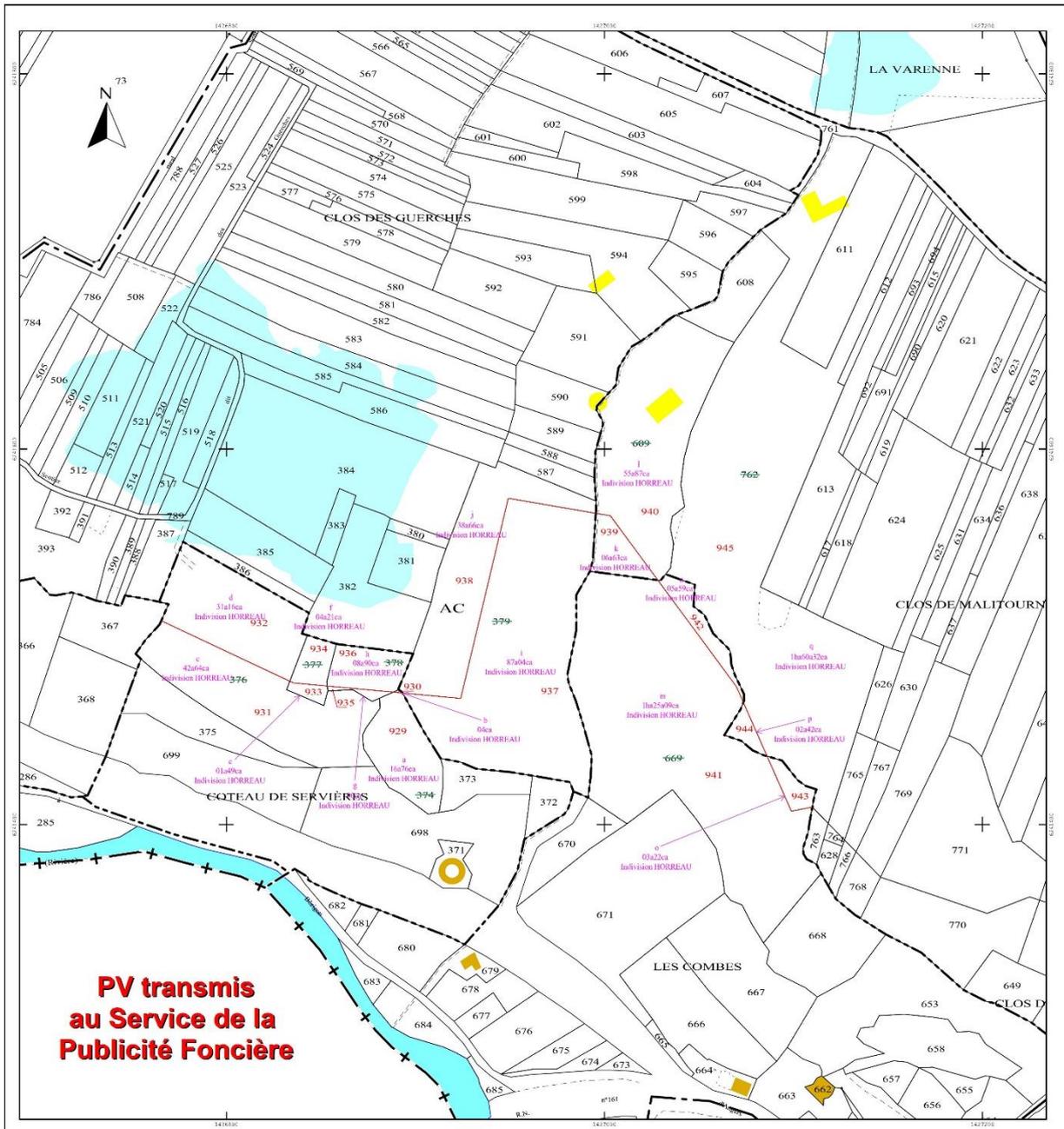
Commune : BEAULIEU-SUR-LAYON (022)	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Section : AC Feuille(s) : Qualité du plan :
Numéro d'ordre du document d'arpentage : 719D Document vérifié et numéroté le 30/05/2022 A SDIF ANGERS Par J MARECESCHE INSPECTEUR Signé		Echelle d'origine : Echelle d'édition : 1/1000 Date de l'édition : 30/05/2022 Support numérique : -----
SDIF du Maine et Loire - Angers 15bis rue Dupetit-Thouars CS 14711 49047 ANGERS cedex 01 Téléphone : 02 41 74 53 40 Fax : 02 41 74 53 60 sdif49.angers@dgfip.finances.gouv.fr	CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955) Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sus-énumérés (3) a été établi (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage, ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ----- par ----- géomètre à -----. Les propriétaires de ----- ont pris connaissance des informations portées au dos de la mise 6463. A -----, le -----	D'après le document d'arpentage dressé Par D.CHAUVEAU-PV (2) Réf. : 12014098-10-CF Le

Modification demandée par procès-verbal du cadastre

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan révisé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
 (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
 (3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)

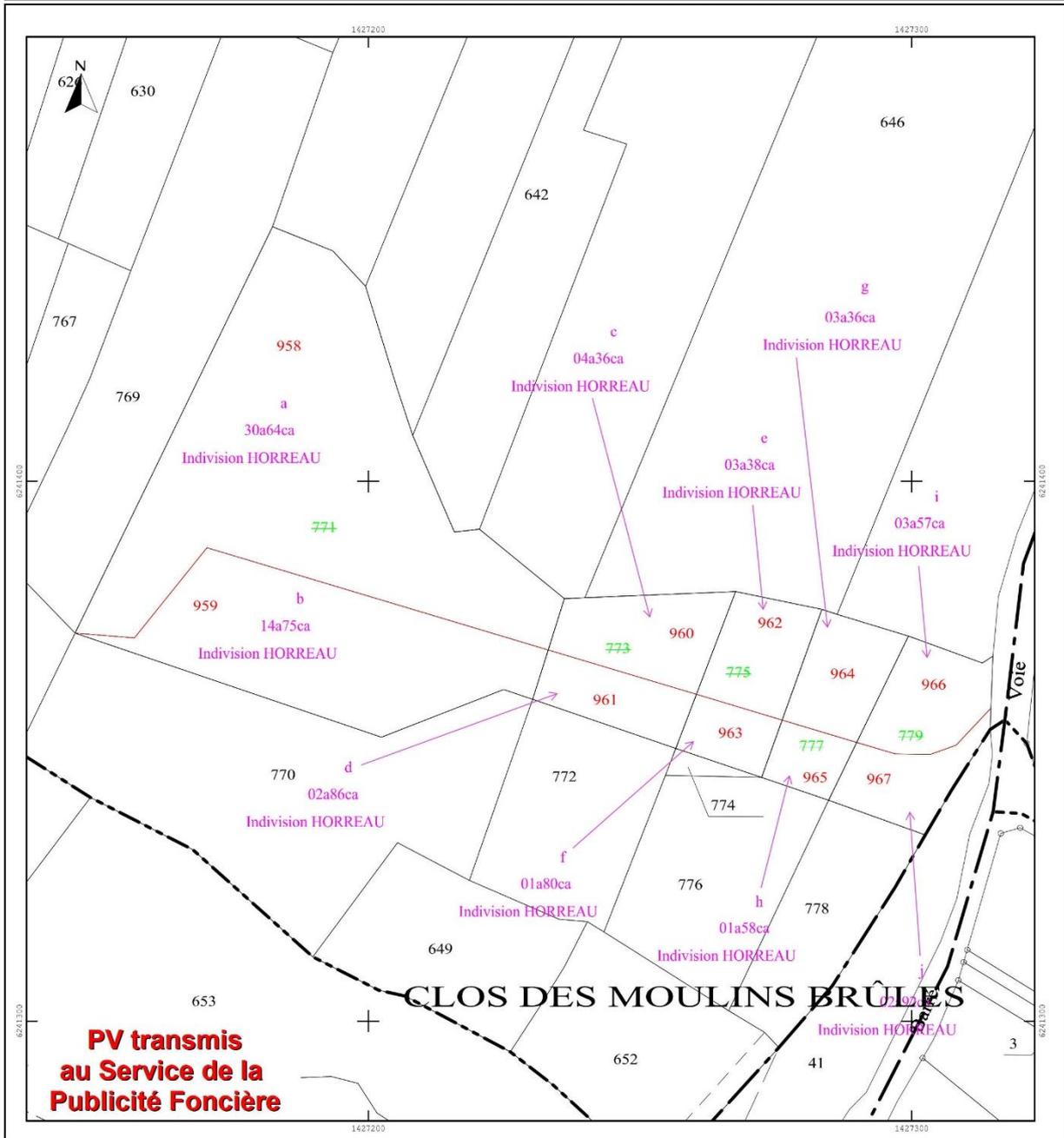


Commune : BEAULIEU-SUR-LAYON (022)	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Section : AC Feuille(s) : 000 AC 01 Qualité du plan : Plan régulier avant 20/03/1980 Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/2000 Date de l'édition : 30/05/2022 Support numérique : -----
N° d'ordre du document d'arpentage : 718H Document vérifié et numéroté le 30/05/2022 A SDIF ANGERS Par J MARECESCHE INSPECTEUR Signé	CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955) Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ----- par ----- géomètre à ----- Les propriétaires ci-dessus ont pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463. A -----, le -----	D'après le document d'arpentage dressé Par D. CHAUVEAU-PV (2) Réf. : 12014098-10-CF Le -----
Cachet du service d'origine : SDIF du Maine et Loire - Angers 15bis rue Dupetit-Thouars CS 14711 49047 ANGERS cedex 01 Téléphone : 02 41 74 53 40 Fax : 02 41 74 53 60 sdfif49.angers@dgif.finances.gouv.fr	(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage. (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc. ...). (3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc. ...).	



Commune : BEAULIEU-SUR-LAYON (022)	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Section : AC Feuille(s) : Qualité du plan :
Numéro d'ordre du document d'arpentage : 720L Document vérifié et numéroté le 30/05/2022 A SDIF ANGERS Par J MARECESCHE INSPECTEUR Signé		Echelle d'origine : Echelle d'édition : 1/1000 Date de l'édition : 30/05/2022 Support numérique : -----
SDIF du Maine et Loire - Angers 15bis rue Dupetit-Thouars CS 14711 49047 ANGERS cedex 01 Téléphone : 02 41 74 53 40 Fax : 02 41 74 53 60 sdif49.angers@dgifp.finances.gouv.fr		CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955) Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3) a été établi (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage, ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ----- par ----- géomètre à ----- Les propriétaires ci-dessus ont pris connaissance des informations portées au dos de la présente 6463. A -----, le -----

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (soit révisée par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
 (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
 (3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité espropriant, etc...)



**II.
PARCELLE POUR
LAQUELLE LA SOCIETE
TPPL DETIENT UN PRET
A USAGE AVEC LA
MAIRIE DE BEAULIEU-
SUR-LAYON**

PRET A USAGE

ENTRE LES SOUSSIGNES

La **Commune de Beaulieu-sur-layon (49)**, représentée par Monsieur Paul TRESMONTAN, agissant en qualité de Maire, dûment habilité aux fins des présentes en vertu de la délibération du conseil municipal du 06 septembre 2021, ci-après désignée le Prêteur,

D'UNE PART

ET

LA SOCIETE TRAVAUX PUBLICS DES PAYS DE LOIRE (TPPL), société par actions simplifiée au capital social de 480.000 € dont le siège social est à MOZE SUR LOUET (49610) 23 rue du Bocage, inscrite au Registre du Commerce d'Angers sous le n° 065 200 339, représentée par Monsieur Nicolas BRECHET, en qualité de Directeur Général, ci- après dénommé l'Emprunteur,

D'AUTRE PART

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIV

I - OBJET DU CONTRAT

Il a été convenu que le Prêteur prête à titre de prêt à usage gratuit conformément aux articles 1875 et suivants du code civil, le bien dont la désignation suit.

DESIGNATION

La parcelle objet du prêt est celle contenue dans le tableau qui suit et localisée en sur le plan en annexe 1. Cette parcelle est située sur la commune de BEAULIEU-SUR-LAYON (Maine-et-Loire).

Section	N°	Lieu-dit	Contenance
AC	873	Clos de Malitourne	00ha 09a 70ca

II - DUREE

Le présent prêt est fait pour une durée de trois années et un mois à compter du 06 septembre 2021 jusqu'au 05 septembre 2024. A l'expiration de la durée présentement convenue, le prêt sera tacitement reconduit, d'année en année, sauf à l'une ou l'autre des parties de manifester sa volonté de mettre fin à cette tacite reconduction, trois mois avant le terme par lettre recommandée.

III - CONDITIONS

L'Emprunteur prendra possession des biens dès la signature des présentes.

Aucun état des lieux n'a été dressé mais l'Emprunteur reconnaît avoir connaissance du bien prêté.

L'Emprunteur s'engage à respecter les conditions suivantes du prêt sous peine de dommages et intérêts et même de résiliation immédiate du prêt à la demande du Prêteur :

- L'Emprunteur prendra les biens prêtés dans leur état au jour de l'entrée en jouissance, sans recours contre le Prêteur pour quelque cause que ce soit, et notamment, pour mauvais état, vices apparents ou cachés, existence de servitudes passives ou enfin erreur dans la désignation ou la superficie des biens prêtés.

- L'Emprunteur veillera en bon père de famille à la garde et à la conservation des biens prêtés, il s'opposera à tous empiètements et usurpations et, le cas échéant, en préviendra immédiatement le Prêteur afin qu'il puisse agir directement.

- L'Emprunteur entretiendra les biens prêtés en bon état et restera tenu définitivement responsable des dépenses qu'il pourrait se trouver obligé à engager pour l'usage et l'entretien des biens prêtés.

- L'Emprunteur ne pourra consentir aucun droit sur le bien prêté (location ...).

- L'Emprunteur ne pourra en aucun cas procéder à une quelconque extraction de matériaux sur les biens prêtés.

- L'Emprunteur ne pourra installer aucun équipement lié à l'extraction de matériaux sur les biens prêtés.

- A l'expiration du contrat, l'Emprunteur rendra les biens au Prêteur sans que celui-ci ait à lui payer d'indemnités d'améliorations sauf accord spécialement intervenu entre les parties sur ce point au cours du contrat.

Le propriétaire s'oblige à laisser l'Emprunteur jouir gratuitement du bien. L'Emprunteur n'aura aucune redevance, aucune indemnité d'occupation à verser au Prêteur.

Dans le cas où le Prêteur viendrait à aliéner les biens prêtés, il s'oblige à imposer à l'acquéreur l'obligation formelle de respecter le présent prêt jusqu'à son expiration.

IV - FRAIS

Tous les frais et honoraires du prêt à usage et ceux qui en seront la suite ou les conséquences seront supportés par l'Emprunteur qui s'y oblige.

Fait en 3 exemplaires à Beaulieu-sur-Layon le 06 septembre 2021

Le Prêteur

La commune de Beaulieu-sur-Layon
Représentée par
Monsieur Paul TRESMONTAN



L'Emprunteur

Travaux Publics des Pays de Loire
Représentée par
Monsieur ...

